



Communauté de Communes du Val de L'Eyre

Révision du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-MAGNE – Dossier d'arrêt

Principaux articles régissant la procédure d'enquête publique :

Code de l'Urbanisme : article L.153-19

Code de l'Environnement : articles L.123-1 et suivants ; articles R.123-1 et suivants